



POUVOIR

Je soussigné :
Demeurant à :
Adresse postale :

Actionnaire de la société UNIWAX, société anonyme avec conseil d'administration au capital de 4 150 000 000 FCFA dont le siège social est à Abidjan - YOPOUGON ZONE INDUSTRIELLE - 01 BP 3994 Abidjan 01, immatriculée au RCCM d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-01-1967-B15-05471,

Titulaire de actions nominatives et de actions au porteur de la société UNIWAX,

En conservation auprès de la SGI / Banque(*) :

Détenteur de voix au titre de mon droit de vote

Donne pouvoirs à (**):

Nature Pièce d'identité :

Numéro Pièce d'identité :

Date de validité de la pièce d'identité:

A l'effet de me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le

23 SEPTEMBRE 2025 à 09 Heures à l'espace Latrille Events, sis à Abidjan, Cocody-II Plateaux (Carrefour Duncan)

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion du conseil d'administration sur la situation et l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice et approbation desdits comptes.
- Examen du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et approbation des conventions qui y sont énoncées.
- Affectation des résultats.
- Quitus aux administrateurs.
- Décharge aux commissaires aux comptes.
- Renouvellement du mandat des administrateurs.
- Fixation de l'indemnité de fonction allouée aux administrateurs.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de publicité.

En conséquence, assister à la réunion de cette assemblée, et à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour au cas où le quorum n'aurait pas été atteint à l'assemblée précédente.

Emarger toute feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée générale, prendre part aux délibérations, et à tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et documents et généralement faire le nécessaire.

Fait à le

Signature (**)

Notes importantes

(*) A défaut d'une légalisation formelle, le présent Pouvoir, pour être valide devra comporter le cachet de la SGI ATTIJARI SECURITIES WEST AFRICA (ASWA) registraire de la valeur UNIWAX, ou le cachet du Conservateur des titres indiqué ci-haut. Les photocopies ne seront pas recevables

(**) Le Pouvoir ne peut être donné qu'à une personne majeure

(***) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "bon pour accord"

(****) Toutes les zones surlignées doivent être nécessairement renseignées